

DU PREVENTION ET CONTROLE DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS
HYGIENE HOSPITALIERE - 2024-2025
NOTE D'INFORMATION – V1

OBJECTIFS

Cet enseignement est destiné à former des **professionnel(le)s de santé** impliqué(e)s en prévention et contrôle des infections associées aux soins (PCI) – Hygiène Hospitalière.

Objectifs pédagogiques : Permettre à l'étudiant d'acquérir **des connaissances et des compétences** aboutissant **aux savoir-agir décrits** dans le **référentiel métier des spécialistes en PCI** (SF2H, 2018)

Enjeux : Intégrer une équipe opérationnelle d'hygiène ou une équipe mobile d'hygiène ou devenir référent/correspondant en PCI dans un établissement de santé, médico-social ou en ville.

MODALITES

- **Participation** des étudiants aux cours et ateliers en présentiel ou en distanciel et apprentissage en **e-learning** (exercices, devoirs, vidéo etc...)
- **Outils de la Plate-forme de l'Université Côte d'Azur** : Moodle, visioconférences en Zoom et replays
- **Rythme et Durée de la formation** :
 - o 1an avec 175 heures réparties sur 5 semaines
 - o Lundi, mardi et vendredi : Cours animés par des intervenants (participation requise)
 - o Mercredi et jeudi : Auto-apprentissage guidé, travaux de groupes, vidéos enregistrées ...
- **Stage** :
 - o 70h (2 semaines) en équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière ou dans un service impliqué dans la lutte contre les IAS ou le bon usage des antibiotiques / agréé par les responsables du DU
- **Mémoire** :
 - o Travail original et personnel de l'étudiant(e) dans le champ de la prévention et du contrôle des IAS.

PROGRAMME

La formation s'articule en 4 unités d'enseignement :

UE - THEMES

1 Fondamentaux de la Prévention des IAS :

Infections, Micro-organismes, Mesures générales de prévention (Organisation en France, Précautions Standard et Complémentaires)

2 Méthodes et Outils en Prévention des Infections :

Epidémiologie, Santé Publique, Démarches Qualité, Certifications, Raisonnement Scientifique

3 Maîtrise des Risques liés à l'Environnement - Développement Durable

Eau, air, locaux, travaux, alimentation, linge, déchets – démarches écoresponsables

4 Aspects Spécifiques de la Prévention :

Antisepsie, Désinfection, Stérilisation, Vaccination, Secteurs et Patients à Risque Spécifique, Histoire et **Option internationale**

CALENDRIER

- Participation conseillée (en présentiel ou en distanciel) à la soutenance d'une partie des mémoires de l'année précédente prévue les : **15/16/17 octobre 2024 de 9h à 17h**.
 - o **Sem 1** : 18/11/2024 au 22/11/2024
 - o **Sem 2** : 8/12/2024 au 13/12/2024
 - o **Sem 3** : 27/01/2025 au 31/01/2025
 - o **Sem 4** : 24/02/2025 au 28/02/2025
 - o **Sem 5** : 24/03/2025 au 28/03/2025
- Evaluations : cf infra

EQUIPE PEDAGOGIQUE

<p>ORGANISATION</p> <p>Responsable Universitaire Pr Michel CARLES</p> <p>Coordination DU Dr Yasmina BERROUANE</p>	<p>ÉQUIPE PEDAGOGIQUE - Référents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dr Y. BERROUANE (PH en PCI - NICE) • Dr O. KEITA-PERSE (PH en PCI – MONACO) • Dr P. CARENCO (PH en PCI – NICE)
ÉQUIPE PEDAGOGIQUE – Autres Intervenants	
<ul style="list-style-type: none"> • Dr JC DELAROZIERE (PH en PCI – Cpias PACA – MARSEILLE) • Dr A. EMERY (PH Bactériologie – CHU de NICE) • Dr L. HASSEINE (PH Myco-Parasitologie – CHU de NICE) • Dr P. DELAUNAY (PH Myco-Parasitologie – CHU de NICE°) • Dr A. DEMONTE (PH Virologie – CHU de NICE) • Dr N. NEGRIN (PH en PCI – CH GRASSE) • Dr S. LAPLAGNE (AH – Pharmacie Stérilisation – CHU de NICE) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dr M. RAMI (PH en PCI - NICE) • L. DESPRES (CS en PCI – Cpias PACA – MARSEILLE) • S. FALLETI (IDE EN PCI – CHU de NICE) • Dr P. VEYRES (Expert Visiteur – HAS) • Dr S. BENZAKEN (PH, Coordonnatrice GDRAS– CHU de NICE) • F. MANZANO (Ingénieur Qualité – CHU de NICE)
OPTION INTERNATIONALE –	
<ul style="list-style-type: none"> • Pr L. FORTES (UCAD – DAKAR – SENEGAL) • Pr NA LAKHE (UCAD – DAKAR – SENEGAL) 	

MODALITES D'EVALUATION

- Epreuve écrite : Dates à définir, 1^{ère} session : courant mai 2025 de 14h à 17h, 2^{ème} session : fin août ou sept 2025 (épreuve surveillée à Nice et façon concomitante à distance dans une structure agréée)
- Rédaction d'un mémoire avec soutenance : Date(s) à confirmer octobre 2025
 - o La soutenance en présentiel ou en distanciel par visioconférence
 - o Tous les étudiants doivent assister à une partie des présentations
- Stage : rapport de 2 à 3 pages et validation par le responsable de stage

SECRETARIAT

- **Questions Pédagogiques :**
 - o Mme R. BEN ARAIES
 - o Mail : ben-araies.r@chu-nice.fr Téléphone : 04 92 03 40 56
 - o **Adresse :**
CHU de Nice – Hôpital de Cimiez - Service de Prévention et Contrôle des Infections (EOHH)
4 Av. Reine Victoria CS 91179
06003 Nice CEDEX 1
- **Questions Administratives :**
 - o medecine.du-diu@unice.fr Tél : 04 93 37 76 68

CONDITIONS D'ADMISSION

L'enseignement s'adresse aux titulaires d'un des diplômes ou titres suivants :

- Infirmier(e), cadre de santé, IBODE, IADE, technicien(ne) supérieur(e) de laboratoire
- Interne en médecine, chirurgie, biologie, santé publique, médecine du travail ou pharmacie
- Médecin, pharmacien, sage-femme d'établissement de santé en charge du risque infectieux ou se spécialisant en hygiène, prévention et contrôle des IAS
- Médecin généraliste et notamment coordonnateur d'EHPAD

MODALITES DE CANDIDATURE ET D'INSCRIPTION :

Modalités de sélection : selon les places disponibles,

1. Répondre aux conditions de qualité (cf diplômes ou titres)
2. Fournir une lettre de motivation permettant à l'équipe pédagogique de juger de la pertinence du projet
3. Si le nombre de demandes dépasse le nombre de places disponibles, l'équipe pédagogique classera les demandes selon les éléments des dossiers : qualité des candidats et lettre de motivation.
4. L'équipe pédagogique se réserve le droit de ne pas retenir une candidature jugée inappropriée même si le capacitaire n'est pas atteint.

Procédures administratives

Cette demande d'inscription se fait en plusieurs étapes :

- Dépôt de candidature (bien joindre les documents demandés : curriculum vitae, lettre de motivation et diplômes validant les pré-requis nécessaires à la formation)
- Si vous êtes admis(e), vous recevrez l'accord du responsable de l'enseignement
- Dès réception de l'accord, vous devrez rapidement soit confirmer votre candidature sans attendre la prise en charge de votre employeur, soit vous désister si vous ne souhaitez plus vous inscrire : en cas de non prise en charge de la formation vous pourrez annuler la demande d'inscription.

La demande d'inscription se fait obligatoirement sur e-candidat (cf. modalités sur le site <https://medecine.univ-cotedazur.fr/formation-medicale-continue/inscriptions>) :

date d'ouverture de e-candidat UCA2 : du lundi 19 août au mardi 15 octobre 2024

- Toute confirmation non faite avant la clôture de e-candidat ne pourra plus être prise en compte.

INSCRIPTIONS

Coût de la formation : 1 057,00 €

MODIFICATIONS SELON SITUATION SANITAIRE – CAS DE FORCE MAJEURE

Le programme, les modalités d'enseignement et d'évaluation pourront être modifiés selon des impératifs relatifs à la situation sanitaire ou autres cas de force majeure.